

Instructions

BIB forte eco



CE 0123














Contenue

1. Note pour l'utilisateur	4
2. Symboles utilisés sur les fiches de produit, les étiquettes et les instructions ...	4
3. Group-cible	4
4. Affectation – Utilisation prévue	4
5. Application	5
6. Données de commande	6
7. Mentions de danger et conseils de prudence	7
8. Directives environnementales et consignes d'élimination des déchets	7
9. Rapport d'incidents	7

1. Note pour l'utilisateur

Afin d'assurer un fonctionnement sans problème, économique et sûr, veuillez respecter les informations suivantes.

2. Symboles utilisés sur les fiches de produit, les étiquettes et les instructions

	Utilisable jusqu'à (date de péremption) AAAA-MM
	Code de lot XXXXXX (à 6 chiffres)
	Consultez les instructions électroniques (voir lien ou Code QR
	Symbole CE- avec Organisme Notifié (0123) pour un Dispositif Medical de Classe IIa, IIb et III
	Symbole CEE pour préemballage
	Numéro d'article
	Les désinfectants pour instruments à main et instruments rotatifs
	(Utilisable en) bac de trempage
	(Utilisable en) bac à ultrasons
	Fabricant, Société ALPRO MEDICAL GMBH, St. Georgen
	Logo de l'ALPRO MEDICAL GmbH, St. Georgen

3. Group-cible

Ces instructions s'adressent à tous les utilisateurs (médecins, dentistes et personnel spécialisé chargé du traitement des dispositifs médicaux ainsi qu'aux spécialistes de l'hygiène) dans les établissements médicaux et dentaires.

4. Affectation – Utilisation prévue

Concentré liquide sans aldéhydes, phénols et CAQ pour le nettoyage et la désinfection (sans fixer les protéines) des instruments médicaux et dentaires, des instruments de précision rotatifs et des endoscopes.

Remarques concernant la désinfection :

- Portez des gants de protection, un tablier plastique ainsi que des lunettes de protection!
- Marquer le bac avec la date de préparation de la solution prête à l'emploi (pour une période d'utilisation plus longue).
- Durée de conservation de la solution prête à l'emploi: non utilisée = 30 jours
- Temps d'utilisation de la solution prête à l'emploi en usage = 7 jours, si la solution est utilisée exclusivement pour désinfecter des instruments déjà nettoyés. Si la solution est utilisée pour nettoyer, elle doit être remplacée chaque jour ouvrable et/ou si la contamination est bien visible.

5. Application



Désinfection - après pré-nettoyage

5.1. Versez le concentré dans le bac (voir tableau), et puis remplir avec de l'eau (respectez le dosage exacte).

(par ex. 0,5 % \pm 5 ml/995 ml d'eau du robinet froide = 60 min.

2 % \pm 20 ml/980 ml d'eau du robinet froide = 30 min.)

5.2. Immergez les instruments pré-nettoyés entièrement jusqu'à disparition des bulles

5.3. Respectez le temps de contact indiqué selon l'efficacité requise (voir tableau)

	Efficacité	Concentration/%	Durée/Minutes
Conditions de saleté * En bac de trempage	bactéricide (EN 13727, EN 14561)	0,5	5
	levuricide (EN 13624, EN 14562)	3,0	5
	tuberculocide (EN 14563)	2,0	15
Conditions de propreté *	virucide (RKI/DVV) contre les virus enveloppés, p.ex. VHB, VHC, VIH, virus influenza et corona	1,0	10
En bac à ultrasons	tuberculocide (EN 14563)	2,0	5
Conditions de saleté 30 °C	virucide par prétraitement avec AlproZyme 0,5 % (EN 16777) contre les virus non enveloppés adeno, noro et parvo et contre les virus enveloppés, p.ex. VHB, VHC, VIH, virus influenza et corona	0,5	60

* Température ambiante


Traitement ultérieur

- 5.4. Rincez les instruments avec de l'eau (par ex., de l'eau déionisée, déminéralisée ou de l'eau potable). En cas de salissure persistante, effectuez un pré-nettoyage en utilisant une brosse en plastique, si nécessaire, et répétez les étapes de désinfection 5.2/5.3.
- 5.5. Séchez à l'aide d'un support à usage unique non tissé ou à l'air comprimé sec
- 5.6. Effectuez un contrôle visuel
- 5.7. En fonction de l'évaluation des risques, continuez à traiter les instruments (sui-vez la procédure opératoire normalisé) sous enveloppe ou sans enveloppe, en utilisant une méthode thermique appropriée (laveur-désinfecteur ou autoclave validés)

6. Données de commande BIB forte eco

REF	Description	
3741	Flacon doseur de 1 L	 CE 0123
3742	Bidon de 5 L	 CE 0123

Accessoires

REF	Description	
4018	Bac de trempage plastique, volume : 4 litres pour le retraitement désinfection jusqu'à 60 °C	

7. Mentions de danger et conseils de prudence

Danger. Liquide et vapeurs inflammables. Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion. Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient de la Pipérazine. Peut produire une réaction allergique. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un **CENTRE ANTIPOISON/un médecin.**

Ne pas mélanger avec des acides, des produits contenant des aldéhydes ou d'autres produits de nettoyage et des désinfectants!

8. Directives environnementales et consignes d'élimination des déchets

La solution prête à l'emploi de 0,5 % est respectueuse de l'environnement. Des solutions très concentrées peuvent être éliminées dans des solutions très diluées dans les eaux usées. Le produit inutilisé ou les résidus de produits doivent être éliminés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets ainsi qu'à la réglementation nationale ou régionale. Si possible, laissez le produit dans son récipient d'origine.

Ne pas mélanger à d'autres déchets. Les emballages contaminés par ce produit sont considérés comme des déchets toxiques et doivent être éliminés en conséquence. D'après la réglementation de l'OCDE, les substances actives utilisées dans la composition de ce produit sont biodégradables.

9. Rapport d'incidents

Veuillez signaler tout incident grave lié au produit à l'adresse suivante:

ALPRO MEDICAL GMBH
email: quality@alpro-medical.de
téléphone: +49 7725 9392-0

**et à l'autorité compétente
régionale**



Les instructions pour les étapes de travail de la préparation et toutes les instructions de travail actuelles, les fiches de données de sécurité, les instructions d'utilisation etc. sont disponibles sur notre site web: **www.alpro-medical.de**

En cas des questions nous restons à votre disposition sous **www.alpro-medical.de** ou par téléphone au **+49 7725 9392-0**.

Veuillez aussi contacter notre force de vente par email ou par téléphone.